

Un quartier de Mantes-la-Jolie : Gassicourt

Par Robert ROUSSELLE (directeur des services techniques)

Gassicourt pour beaucoup de Mantais non encore trentenaires, c'est le quartier Ouest de la ville, tout comme celui des Martraits en constitue le côté Est.

Elle fut cependant jusqu'au mois d'avril 1930, une commune administrée isolément et s'est trouvée annexée à cette date par la ville de Mantes-sur-Seine, qui manquait d'espace et se jugeait très à l'étroit entre la Seine, la Vaucouleurs et la ligne de chemin de fer.

Seul le versant Ouest permettait l'extension de Mantes. Cette direction est au reste celle de l'agrandissement de toutes les villes d'Europe; notre cité n'a pas échappé à la règle, et c'est ainsi qu'on a connu «Mantes-Gassicourt», qu'un décret du 30 avril 1953, paru au *Journal officiel* le 6 mai 1953, a par la suite dénommée «Mantes-la-Jolie».

Très rapprochée de Mantes, la commune de Gassicourt a toujours été naturellement liée à sa grande voisine et le sort qui lui a été réservé est l'aboutissement normal du débordement tentaculaire d'un grand centre.

Comme celle de Mantes, l'origine de Gassicourt est assez mal connue et aucun fait notable n'est mentionné dans nos annales, avant la création de son prieuré vers 1074.

La présence de l'homme à cet endroit dans les temps les plus reculés, a été décelée par la mise au jour, au cours de fouilles dans une carrière de sable, de silex taillés (hache primitive, etc...) et même d'une défense d'éléphant, à 8 mètres de profondeur.

Le village s'est successivement appelé «Wascicortis», puis «Gassicuria», «Gassicourt-lez-Mante» (1379), et aussi «Gassicourt-en-Gravois», qui désigne bien la nature de son sous-sol alluvionnaire et sablonneux.

Les documents sur l'histoire ancienne de la commune, parvenus jusqu'à notre époque, sont à vrai dire assez rares.

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 06/06/1957, puis publiée sous cette référence:

ROUSSELLE (Robert), *Un quartier de Mantes-la-Jolie: Gassicourt*. Le Mantois 8 — 1957 (nouvelle série) : Bulletin de la Société « Les Amis du Mantois ». Mantes-la-Jolie, Imprimerie Mantaise, p. 12-16.

Sur le plan géographique, les archives de la mairie nous indiquent que le levé du cadastre de Gassicourt a été terminé le 30 décembre 1809, par M. Alexis Donnet, géomètre, M. Henry Luce étant à l'époque maire de la localité.

La superficie totale de la commune était de 703 hectares, qui s'ajoutent maintenant aux 163 hectares de la ville de Mantes.

La commune était limitée au Nord par la Seine, à l'Ouest par la commune de Rosny, au Sud par la commune de Buchelay, au Sud-Est par la commune de Mantes-la-Ville, dont le territoire venait s'intercaler jusqu'à la Seine entre Gassicourt et Mantes. À l'Est l'île l'Aumône était partagée entre Gassicourt et Mantes.

Le cadastre était divisé en sept sections et quarante-cinq lieuxdits.

1. Section A, de la Garenne (devenue section F depuis le rattachement). — Lieuxdits: Les Girousseaux, Les Nouis, Le Pré-de-Longue-main, Les Basses-Garennes, Les Hautes-Garennes, Le Fond-du-Val ou Les Basses-Gamelines, La Butte-Verte.
2. Section B, de Gassicourt (devenue section G). — Lieuxdits: Les Brèches, La Bosse, Le Val-de-Seine, Les Prés ou La Noue-du-Château-Poissy, Le Gros-Noyer ou La Terre-à-Navets, Le Paradis, La Vallée-Fouquet, Le Bout-du-Clos, La Ferme-de-Gassicourt.
3. Section C, de l'Île de Gassicourt (devenue section H).
4. Section D, de Sainte-Anne (devenue section I). — Lieuxdits: Chante-coq, L'Épineuse, Le Puits, Les Boussiaux, La Haye-Grosset, Les Coquilles, Les Basses-Coquilles, Les Jardins, La Croix-Ferrée, Les Saints-Jacques.
5. Section E, de Saint-Nicolas (devenue section J). — Lieuxdits: La Ruelle ou Le Bas-Clos, Le Clos-Scellier, Les Gravieres ou Le Haut-Clos, Les Vaux-Notre-Dame, Le Fief-Saint-Martin, Les Piquettes.
6. Section F, des Vignes (devenue section K). — Lieuxdits: Les Grandes-Terres, Les Grandes-Vignes, La Belle-Côte, Les Orgemonts ou Les Jumelles, Le Val-Fourré, Les Gravelots, Les Morts ou Le Clos-Néron, Les Salandres, La Croix-Rouge, Les Grands-Vals, Les Closeaux, Les Piquettes, Sous-les-Piquettes.

Nous retrouvons ici la source de la dénomination de nombreuses rues anciennes ou actuelles.

Le XIX^e siècle a littéralement transformé Gassicourt dont le caractère rural est soudainement devenu urbain.

Seul l'ancien village et ses granges nous rappellent un passé d'activité rurale qui comportait encore, avant 1920, sept ou huit fermes de faible importance. De nos jours, il en reste trois, d'année en année, usines, entrepôts, carrières, aérodrome, stade, lycée, centre d'apprentissage et quelques groupes d'habitations ont amenuisé les surfaces cultivables, très provisoirement limitées au delà de la Demi-Lune et à l'Ouest du cimetière.

Au siècle dernier, le méteil et le seigle étaient les récoltes principales de la plaine sablonneuse, mais à une époque plus reculée le vignoble semble avoir fait les beaux jours des habitants du lieu; en effet, une délibération du Conseil de la ville de Mantes, d'octobre 1675, fixe la date des vendanges « en la plaine de Gassicourt-les-Mante », elle mentionne notamment les principaux « champniers » placés sous la surveillance des garde-vignes aux lieux d'opération des vendangeurs.

Des lieuxdits, dont les noms ont été conservés, respirent à plein terme le fruit du vignoble :

- Les Piquettes (petite boisson)
- Le Clos Scellier (appellation déformée de cellier, lieu où l'on serre le vin ou le bois).
- Les Boussiaux (forme campagnarde de boisseau, récipient du vendangeur).
- Les Grandes-Vignes, indiquent aussi l'étendue du vignoble qu'on a pu y voir à une certaine époque.

Quelques citations empruntées aux archives anciennes de la mairie de Mantes, rappellent le genre de commerce, que les récoltants de la région voisine venaient opérer sur le marché de la ville.

Une ordonnance de juin 1387 précise notamment les salaires pratiqués concernant le transport des vins :

« Item. — Pour tirer une couple de vin d'une cave ou d'un seillier, de le mettre en charrette, le mener et charger au batel = six sols.

« Item. — Pour mettre le tonnel de vin de plaine en seillier et de seillier en cave = deux sols. »

Mais revenons si vous le voulez bien à notre village de Gassicourt et au seul vestige historique des temps révolus, la très intéressante petite église,

mi-romane, mi-gothique, au plan en forme de croix latine, dont la construction remonte à la fin du XI^e et début du XII^e siècle.

Elle était la chapelle du prieuré fondé par l'abbaye de Cluny, vers 1074, avec lequel elle communiquait par l'actuelle sacristie à l'extrémité du transept Nord.

Très endommagée au cours du bombardement nocturne du 7 mai 1944, elle est encore en cours de réparation.

La clôture de bois et les stalles, remarquables chefs-d'œuvre de sculpture, ont été démontées et mises à l'abri par les soins de la ville.

Le merveilleux portail du côté Ouest, a malheureusement beaucoup souffert et la restauration n'a pu lui restituer le caractère de son époque.

L'édifice devrait pouvoir être rendu au culte dans le courant de 1958.

Le prieuré de Gassicourt fut jusqu'à la Révolution de 1789, le centre d'une grande exploitation rurale qui s'étendait très loin dans les cantons voisins.

En 1074, Simon, comte de Mantes, fit don au prieuré de l'abbaye de Cluny, de ses possessions de Mantes-la-Ville dont le territoire s'intercalait alors entre Gassicourt et Mantes jusqu'au bord de la Seine.

Dans l'année 1076, le roi Philippe I^{er} rendit à la même abbaye de Cluny, un certain nombre de charruées de terre à Boinville, que Simon de Mantes lui avait donné sans droit.

En 1167, une partie de Dennemont (hameau de Follainville), fut donné au prieuré de Gassicourt.

En 1242, Jean de la Roche acheta aux religieux de Gassicourt, le village de Gloton (hameau de Bennecourt), que leur avait donné Simon de Mantes.

Le rayonnement du prieuré allait même jusqu'à Bonnières, où la partie située depuis l'ancienne rue de l'Eau jusqu'à la chapelle Saint-Leufroy, formait un fief séparé qui relevait des moines de Gassicourt et dont le doyen Jacques-Bénigne Bossuet en consentit, en 1736, la cession au seigneur de La Roche-Guyon.

La Révolution dispersa les moines et les biens du prieuré et, en 1833 Armand Cassan que nous citons, rappelle que la commune était autrefois bien plus peuplée que sous Louis-Philippe, époque à laquelle elle ne comptait plus que 297 habitants.

Quelques années plus tard, la construction de la ligne de chemin de fer Paris-Rouen, par la Compagnie de l'Ouest (loi du 15 juillet 1840), devait influencer d'une manière toute particulière sur le développement de Gassicourt.

L'aménagement et l'extension de la gare principale de Mantes à l'extrémité Sud-Est du territoire de Gassicourt, l'établissement d'un important dépôt et atelier de réparation de matériel ferroviaire à l'embranchement des lignes du Havre et de Caen, ont immédiatement contribué au développement d'un quartier nouveau.

La cité Buddicom portait le nom d'un ingénieur anglais[?], inventeur des premières locomotives à essieux indépendants, les pavillons, réfectoires et dortoirs des cheminots, ont amené la création de maisons de commerce et successivement le chiffre de la population de Gassicourt est passé: de 297 habitants en 1833 à 397 en 1885, puis 607 en 1895, 1 361 en 1905, 2 145 en 1914 et 3 149 en 1926.

Une délibération du Conseil général, du 24 février 1930, a réuni, après l'accord des deux communes, Mantes et Gassicourt, dont le nombre d'habitants a poursuivi sa marche ascendante: 13 865 en 1931, 13 978 en 1936, 13 181 en 1946 (ville sinistrée à 52 %), 15 155 en 1954.

Le chiffre de 16 500 habitants est actuellement dépassé.

Voyons maintenant les facteurs économiques qui ont successivement transformé le caractère rural de Gassicourt et sa plaine en un centre urbain.

En 1894 les Établissements Braunstein Frères, manufacture de papier à cigarettes « Zig-Zag », construisirent au lieudit « Chantecoq », entre le village et la Seine, une usine moderne, avec une importante cité ouvrière, dotée d'une crèche et garderie.

Quelques années plus tard, la Société laitière Maggi aménageait l'usine où les produits laitiers de la région étaient stérilisés avant d'être dirigés pour Paris. Sinistrées en 1944, les constructions sont aujourd'hui disparues.

L'exploitation du sous-sol qui s'avérait plus lucrative que le labourage de la surface, a permis, en bordure de Seine, l'ouverture de vastes carrières de sable, graviers et cailloux, creusées depuis une quarantaine d'années par les Établissements Lesueur, devenus les Sablières Modernes, les Éta-

[?] William Barber Buddicom (1816-1887)

blissements Joyeux, la Société des Sablières de Seine-et-Oise; seule cette dernière est encore en exploitation.

Les matériaux extraits, dirigés par milliers de péniches vers le Nord de la France, ont laissé deux vastes étangs[?] qui s'étendent du « Raynouard » à l'ancienne cimenterie de Dennemont, ils font la joie des pêcheurs locaux.

L'urbaniste de la ville a pensé utiliser ce plan d'eau pour l'aménager en zone portuaire, une partie des anciennes carrières est du reste en cours de comblement pour les aires d'entrepôts de son projet.

Au cours de la guerre 1914-1918, la station-magasin fut installée entre la ligne du Havre et celle de Cherbourg, à l'Ouest du dépôt S.N.C.F. Utilisé et occupé par l'armée allemande de 1940 à 1944, le lieu a constitué un objectif de première importance pour l'aviation alliée; il n'en restait absolument rien à la Libération.

L'ancienne station-magasin désaffectée par l'autorité militaire, a été déblayée et aménagée par le ministère de la Reconstruction pour recevoir la future zone industrielle.

Une fonderie de bronze, créée vers 1925, fonctionne toujours rue de Gassicourt[?].

La fonderie d'alliages spéciaux « Le Nichrome », rue Jules-Guesde, sinistrée en totalité au cours des bombardements aériens de 1944, est en cours de réinstallation dans la zone industrielle.

Depuis 1950, l'usine Dunlop, manufacture de Montluçon, a succédé à la papeterie Braunstein; elle fabrique différents accessoires de caoutchouc mousse.

En 1930, un aérodrome fut établi au lieu-dit « Le Val-Fourré », à la place de l'équarrissage, lui-même ancien chenil de l'équipage de chasse à courre appartenant à M. Bertin.

Le stade municipal de la Demi-Lune, étale maintenant ses huit hectares de verdure à l'extrémité Ouest de la zone résidentielle.

Les bâtiments modernes du lycée et du centre d'apprentissage en cours de terminaison, et très prochainement le nouveau groupe scolaire Louis-

[?] Le lac des Pêcheurs et le lac de Gassicourt. [NDÉ]

[?] La F.B.C.G. (Fonderie Bronze et Cuivre de Gassicourt), au 61 de la rue de Gassicourt, qui existait encore en 2015. [NDÉ]

Pasteur, donneront de part et d'autre de la route nationale en venant de Rosny, une entrée de ville à l'aspect totalement nouveau.

L'extension vers l'Ouest doit se poursuivre et, dès maintenant, il n'est pas exagéré de penser que le périmètre résidentiel, limité par l'urbaniste en 1948 à la voie de ceinture du stade, devrait franchir un nouveau pas dans la zone rurale pour s'établir à l'orée des bois de Rosny.

L'étude de l'aménagement d'un quartier entièrement nouveau[?], est actuellement en cours et le terrain d'aviation absorbé par l'évolution de Mantes-la-Jolie, semble voué à la disparition, emportant avec lui un un peu de ce qui fut l'ancienne commune de Gassicourt.

Sources de documentation

- Archives municipales.
- *Statistique de l'Arrondissement de Mantes* (Armand CASSAN).
- *Mantes et son Arrondissement* (BOURSELET et CLÉRISSE).

[?] Ce qui a donné le quartier du Val-Fourré. [NDÉ]